



VILLE DE PORNICHET

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

NOTE DE PRESENTATION

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2026

Sommaire :

I.	Les résultats financiers 2025	2
II.	Présentation budgétaire de la section de fonctionnement.	4
A.	Les dépenses de fonctionnement.	4
B.	Les recettes de fonctionnement.	6
III.	Présentation budgétaire de la section d'investissement.	9
A.	Les dépenses d'investissement	9
B.	Les recettes d'investissement.	11
IV.	Des ratios financiers performants.....	12
V.	Le budget annexe Quai des Arts.....	14
VI.	Consolidation du budget principal et du budget annexe.....	15

Le cycle budgétaire 2025 entamé avec le vote du budget primitif en décembre 2024 s'achève avec le compte financier unique. Ce dernier qui est la fusion des anciens compte administratif et compte de gestion retrace l'exécution budgétaire des dépenses et des recettes de la collectivité.

Comme les années précédentes et malgré certains facteurs externes, les indicateurs financiers de cet exercice 2025 affichent des niveaux de performance très élevés avec notamment :

- Une épargne brute abondante : 7,2 M€,
- Un volume d'investissement conséquent de plus de 16 M€,
- Un endettement maîtrisé de 20,84 M€,
- Un ratio de désendettement remarquable de 2,89 ans,
- L'absence d'augmentation des taux des impôts locaux.

I. Les résultats financiers 2025

La clôture de l'exercice 2025 permet de constater les résultats suivants :

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE
(d'après le document technique du CFU 2025 - tableau IB1)

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	39 846 914,70	28 246 008,03	68 092 922,73
	Recettes réalisées	B	25 995 215,67	29 224 299,99	55 219 515,66
	Restes à réaliser	C	529 183,68	0,00	529 183,68
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	38 799 995,11	33 632 835,32	72 432 830,43
	Dépenses réalisées	E	25 555 455,82	24 518 380,47	50 073 836,29
	Restes à réaliser	F	6 206 351,70	0,00	6 206 351,70
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	439 759,85	4 705 919,52	5 145 679,37
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-1 046 919,59	5 386 827,29	4 339 907,70
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G+H	-607 159,74	10 092 746,81	9 485 587,07
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	-5 677 168,02	0,00	-5 677 168,02
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G+H+I	-6 284 327,76	10 092 746,81	3 808 419,05

Avant la prise en compte des restes à réaliser (engagements financiers non réalisés en 2025 dont les crédits sont reportés en 2026), l'exercice 2025 présente un excédent global de clôture de 9 486 K€ qui se décompose comme suit :

- Résultat de fonctionnement 2025 : 4 706 K€,
- Résultat d'investissement 2025 : 440 K€,
- Excédent de fonctionnement au titre des années précédentes : 5 387 K€,
- Déficit d'investissement au titre des années précédentes : - 1 047 K€,

La répartition par section budgétaire de ces 9 486 K€ est donc la suivante :

- Excédent global de fonctionnement : 10 093 K€,
- Déficit global d'investissement : - 607 K€.

En intégrant le solde des restes à réaliser, soit – 5 677 K€, le résultat 2025 cumulé est de 3 808 K€.

Les restes à réaliser en dépenses sont notamment liés à des décalages de crédits relatifs à des enveloppes foncières (634 K€), des travaux de voirie pour près d'un million d'euros (PUP Armor, programme de mobilité et PAVC), des travaux dans les bâtiments municipaux (crèche

des petits dauphins pour 169 K€ ou bien encore la rénovation du Pouligou pour 166 K€), des achats pour l'informatique (157 K€).

Le reversement des acomptes encaissés au titre de l'AMI des ports de plaisance au futur délégataire est également prévu dans ces restes à réaliser pour 2 958 K€.

Par conséquent, ces acomptes sont sans impact sur le montant du résultat global de clôture.

La répartition par section budgétaire de ces 3 808 K€ est la suivante :

- Excédent cumulé de fonctionnement : 10 093 K€,
- Déficit cumulé d'investissement : - 6 284 K€.

Il convient de souligner que le résultat global de fonctionnement de 10 093 K€ est nettement supérieur à celui prévu au budget. En effet, l'excédent prévisionnel (chapitre 023) était de 9 641 K€. L'amélioration est donc de 452 K€ traduisant la bonne gestion constante de la collectivité conformément à nos engagements politiques.

II. Présentation budgétaire de la section de fonctionnement.

A. Les dépenses de fonctionnement.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
(d'après le document technique du CFU 2025 - tableau II A.2.1)

	Crédits ouverts (BP+DM)	Crédits employés (ou restant à employer) Mandats émis (1)	TAUX DE REALISATION	Pour mémoire CA 2024 (M 57)
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 738 532,00	4 520 891,90	95,41%	4 282 023,90
012 - CHARGES DE PERSONNEL	12 113 000,00	12 084 789,60	99,77%	11 871 559,76
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 672 432,50	1 642 694,89	98,22%	1 326 707,89
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 310 455,00	2 246 126,18	97,22%	2 257 839,00
sous-total des dépenses de gestion des services	20 834 419,50	20 494 502,57	98,37%	19 738 130,55
66 - CHARGES FINANCIERES	460 000,00	433 326,46	94,20%	374 322,36
67 - CHARGES SPECIFIQUES	15 000,00	9 638,53	64,26%	1 250,74
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	75 000,00	75 000,00	100,00%	75 802,80
TOTAL DES DEPENSES REELLES ET MIXTES DE FONCTIONNEMENT	21 384 419,50	21 012 467,56	98,26%	20 189 506,45
023 - Virement à la section d'investissement	9 640 981,27	0,00		
042 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	2 607 434,55	3 505 912,91	134,46%	2 711 105,48
TOTAL DES DEPENSES ORDRE DE FONCTIONNEMENT	12 248 415,82	3 505 912,91	28,62%	2 711 105,48
TOTAL	33 632 835,32	24 518 380,47	72,90%	22 900 611,93
taux de réalisation hors 023 - Virement à la section d'investissement			102,19%	

Réalisées à hauteur de 98,26 %, les **dépenses réelles de fonctionnement** 2025 s'établissent à **21 012 467,56 €** et sont en hausse globale de 4 % par rapport à 2024. Cette évolution, qui n'est pas uniforme et varie selon les chapitres budgétaires, est à rapprocher du contexte national avec notamment le DILICO (prélèvement opéré par l'Etat) et les hausses de cotisations patronales.

Chapitre 011 – Les charges à caractère général : 4 520 891,90 €

Ce chapitre budgétaire est en hausse d'environ 5,5 % par rapport à 2024 et affiche un taux de réalisation de plus de 95 %. Les évolutions sont très différentes selon les postes de dépenses. Certaines sont liées au contexte national comme l'augmentation des contrats d'assurance (+ 74 K€), d'autres à des choix de gestion comme la collecte sélective des corbeilles (+ 50 K€), ou des situations particulières comme le festival de bandes dessinées organisé en 2025 (+ 40 K€) ou encore le recours à des CRS en 2025 qui n'avaient pas pu être mobilisés en 2024 (+ 30 K€).

Il est à noter que le programme annuel d'entretien des équipements publics (bâtiments et voirie) permet, en améliorant la maintenance régulière du patrimoine, de diminuer les coûts de fonctionnement.

Chapitre 012 : Les charges de personnel : 12 084 789,60 €

Les charges de personnel sont en augmentation entre 2024 et 2025 (+ 213 K€, soit + 1,8 %). Le glissement vieillesse technicité (GVT) représente une hausse de 68 K€ et les mesures imposées au niveau national comme la prévoyance obligatoire (36 K€) ou l'augmentation des charges patronales (68 K€) sont les principales explications de cette augmentation. La revalorisation du régime indemnitaire représente une somme de 41 K€.

Chapitre 014 – Les atténuations de produits : 1 642 694,89 €

Après une hausse de plus de 40 % entre 2024 et 2025 lié au prélèvement SRU, une nouvelle augmentation de près de 25 % est à constater (+ 316 K€), essentiellement imputable à une décision de l'Etat.

Alors que depuis 2018 la commune avait réussi, par ses actions volontaristes, à effacer le prélèvement SRU, ce dernier a dû de nouveau être acquitté en 2023 à hauteur 284 K€. Pour 2024, cette dépense a été portée à 608 K€. En 2025, le prélèvement SRU a poursuivi sa progression pour s'établir à 672 K€.

En 2025, dans le cadre du DILICO (dispositif de lissage de la contribution exceptionnelle des collectivités au redressement des finances publiques), la commune de Pornichet a été appelée à participer à l'effort national de solidarité budgétaire. À ce titre, une contribution de 284 K€ a été prélevée sur le budget communal. Cette dépense est le principal facteur d'explication de l'évolution de ce chapitre budgétaire.

Quant au fonds de péréquation intercommunale, il fait preuve de stabilité entre les 2 exercices (- 10 K€, soit 449 K€ en 2025).

Enfin, la part départementale de la taxe de séjour représente une dépense de 80 K€ (71 K€ en 2024).

Chapitre 65 – Autres Charges de gestion courante : 2 246 126,18 €

Après une légère baisse entre 2023 et 2024 (-0,40 %), ce chapitre budgétaire diminue à nouveau en 2025 (- 0,52 %).

La commune continue à soutenir significativement les associations puisqu'une enveloppe de 373 K€ y a été consacrée en 2025.

La contribution aux écoles privées a diminué d'environ 4 K€ entre les 2 exercices.

La subvention au CCAS, celle-ci a été maintenue à 145 K€.

Ce chapitre budgétaire intègre également les contributions aux budgets annexes et aux délégataires et pour des montants identiques à ceux de 2024.

- 610 K€ pour la SPL Pornichet, la destination,
- 510 K€ au budget annexe Quai des Arts,

Chapitre 66 – Charges financières : 433 326,46 €

Les intérêts d'emprunt sont en hausse de 92 K€ entre 2024 et 2025. Le nouvel emprunt souscrit en 2024 a généré des frais financiers en année pleine pour la première fois. Cette augmentation a été contenue grâce à la gestion active de la dette. Des remboursements provisoires ont ainsi été opérés sur certains prêts générant une économie d'environ 8 K€, qui se cumulent avec celles des années précédentes (48 K€).

Quant aux intérêts courus non échus, ils sont en baisse d'environ 33 K€.

Le taux d'intérêt moyen de la dette passe de 2,09 % en 2024 à 2 % en 2025 (taux moyen national de 2,56 % selon le panel de collectivités suivies par notre cabinet spécialisé dans la gestion de la dette).

Chapitre 67 – Les charges exceptionnelles : 9 638,53 €

Depuis le changement de nomenclature comptable, ce chapitre budgétaire se limite aux seules annulations de titres sur exercices antérieurs, soit 10 K€.

Chapitre 68 – Dotation aux provisions : 75 000,00 €

Ce chapitre est uniquement constitué de la provision couvrant la monétisation des jours des comptes-épargne temps des agents de la commune. Cette dépense théorique est légèrement

inférieure à 150 K€ et a été couverte sur 2 exercices, le premier en 2024 et le solde donc en 2025.

Les écritures d'ordre comptabilisées au chapitre 042 sont constituées des dotations aux amortissements et des opérations de cessions.

B. Les recettes de fonctionnement.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - RECETTES DE FONCTIONNEMENT (d'après le document technique du CFU 2025 - tableau II A.2.2)

	Crédits ouverts (BP+DM)	Titres émis	TAUX DE REALISATION	Pour mémoire CA 2024 (M 57)
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	60 000,00	127 301,80	212,17%	33 946,85
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE	1 680 041,00	1 694 703,68	100,87%	1 557 448,55
utilisation du domaine	579 600,00	561 308,00	96,84%	510 826,89
produits des services	901 698,00	923 083,17	102,37%	907 511,64
autres produits	198 743,00	210 312,51	105,82%	139 110,02
73 - IMPOTS ET TAXES	2 335 924,00	2 356 323,26	100,87%	2 233 028,13
dotations CARENE	2 001 974,00	2 001 973,28	100,00%	1 823 191,28
autres impôts et taxes	333 950,00	354 349,98	0,01	409 836,85
731 - FISCALITE LOCALE	21 844 270,00	21 780 674,46	99,71%	21 253 998,69
impôts locaux	16 242 802,00	16 095 084,00	99,09%	15 992 172,00
droits de mutation	1 950 000,00	2 040 820,00	104,66%	1 715 551,00
reversement du casino	1 650 000,00	1 624 127,00	98,43%	1 622 030,00
autres impôts et taxes	2 001 468,00	2 020 643,46	100,96%	1 924 245,69
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 534 623,86	1 538 180,04	100,23%	1 738 304,77
dotation globale de fonctionnement	553 858,00	553 858,00	100,00%	674 322,00
subventions, participations et allocations	980 765,86	984 322,04	100,36%	1 063 982,77
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	281 488,17	338 226,46	120,16%	244 136,53
revenus des immeubles	106 292,00	132 160,59	124,34%	133 321,19
redevances versées par les délégataires de services publics	28 957,00	30 885,91	106,66%	30 571,60
autres	146 239,17	175 179,96	119,79%	80 243,74
sous-total des recettes de gestion des services	27 736 347,03	27 835 409,70	100,36%	27 060 863,52
76 - PRODUITS FINANCIERS	190 700,00	192 097,52		301 006,77
77 - PRODUITS SPECIFIQUES	15 000,00	646 228,99	4308,19%	391 992,61
78 - REPRISE PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	3 961,00	3 961,11		0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	27 946 008,03	28 677 697,32	102,62%	27 753 862,90
042 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	300 000,00	546 602,67	182,20%	434 769,66
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	300 000,00	546 602,67	182,20%	434 769,66
TOTAL	28 246 008,03	29 224 299,99	103,46%	28 188 632,56
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		5 386 827,29		

Les **recettes réelles de fonctionnement 2025** s'établissent à **28 677 697,32 €**, avec un taux de réalisation supérieur à 102,62 %.

Chapitre 013 – Les atténuations de charge : 127 301,80€

Ce chapitre enregistre pour l'essentiel les remboursements des indemnités journalières et du supplément familial de traitement.

Chapitre 70 – Produits des services : 1 694 703,68 €

Ce chapitre budgétaire peut être classé en 3 catégories de recettes et progresse de 137 K€ entre 2024 et 2025.

Les produits issus de l'utilisation du domaine augmentent de 50 K€, cette évolution s'explique principalement des droits de voirie qui sont en hausse en comparaison de 2024.

Les produits des services sont quant à eux en légère hausse de 16 K€. Ainsi, le périscolaire, le centre de loisirs ou bien encore la restauration municipale ont généré des recettes supplémentaires, en lien avec l'augmentation de leur fréquentation.

Enfin, les autres produits sont en nette hausse (+ 71 K€) entre 2024 et 2025. Cette évolution est à rapprocher des remboursements effectués par différents organismes, conformément aux conventions approuvées en conseil municipal (SEMCEP pour la mise à disposition de personnel et St Nazaire Agglomération pour l'entretien du sentier côtier).

Chapitre 73 – Impôts et taxes : 2 356 323,26 €

Depuis le passage à la M57, ce chapitre budgétaire est principalement composé de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire. Cette recette consolidée de la CARENE représente 2 002 K€, soit un montant en hausse de 179 K€ par rapport à celui de 2024 (1 823 K€). Cette évolution est à rapprocher de la nouvelle enveloppe de la DSC relative au soutien des animations culturelles qui était préalablement versé sous forme de subventions (99 K€).

Les autres produits sont notamment :

- Les paris hippiques pour 202 K€ (235 K€ en 2024),
- Le prélèvement sur les jeux de cercle en ligne : 70 K€, comme en 2024,
- Le FNGIR, dotation de l'Etat, à hauteur de 63 K€, soit un montant identique à 2024

Chapitre 731 – Fiscalité locale : 21 780 674,46 €

La fiscalité directe locale s'est élevée à 16 095 K€ en 2025, soit une hausse de 0,6 % et ce malgré un coefficient de revalorisation de 1,7 %. L'évolution physique des bases et notamment celle de la taxe d'habitation a diminué de 7,5 %.

La majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires a représenté une recette de 1 114 K€.

Les droits de mutation de 2025 sont en très forte progression avec 2 041 K€ contre 1 716 K€ en 2024.

Le prélèvement issu du casino est stable pour 2025 : il a généré une recette de 1 624 K€ contre 1 622 K€ en 2024.

Enfin, la taxe de séjour poursuit sa dynamique avec près de 802 K€ titrés (728 K€ en 2024), hors part départementale additionnelle de 80 K€.

Chapitre 74 – Dotations et participations : 1 538 180,04 €

Ce chapitre budgétaire est en baisse d'environ 11,5 %, (- 200 K€) entre 2024 et 2025 et s'explique principalement par l'évolution de la dotation forfaitaire.

Cette dernière a représenté un montant de 554 K€, soit une baisse de 120 K€ en comparaison de l'exercice 2024. Pour info, le montant encaissé en 2013 s'élevait à 2 618 K€...

Pour rappel, la recette versée par la CARENE (99 K€) au titre de certaines animations organisées par la commune est désormais intégrée dans la DSC, soit un autre chapitre budgétaire.

Avec 726 K€, le soutien de la CAF pour la petite-enfance et la jeunesse, notamment, est devenu le principal poste de recette de ce chapitre.

Quant aux allocations compensatrices de fiscalité, elles se sont élevées à 30 K€ (+ 2 K€).

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 338 226,46 €

Les revenus des immeubles (132 K€) et les versements de redevance de délégataire (31 K€) constituent les principales recettes de ce chapitre.

Des remboursements de sinistres ou des pénalités ont également été titrés en 2025.

Chapitre 76 – Produits financiers : 192 097,52 €

Depuis 2023, la commune réalise des placements financiers auprès du Trésor Public. Ces produits financiers, sans risque de perte en capital, ont permis de générer 192 K€ en 2025, qui se cumulent aux 479 K€ déjà versés.

Ces produits financiers permettent donc de minorer substantiellement les intérêts d'emprunt.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels : 646 228,99 €

Ce chapitre est essentiellement composé des cessions mobilières pour 645 K€ et des annulations de mandats sur exercices antérieurs (1,3 K€) complètent ce chapitre.

En intégrant les opérations d'ordre, les recettes de fonctionnement s'élèvent à **29 224 299,99 €** et permettent ainsi de dégager un excédent 2025 de **4 705 919,52€**. Ce résultat contribue à financer les dépenses d'investissement.

III. Présentation budgétaire de la section d'investissement.

A. Les dépenses d'investissement

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES D'INVESTISSEMENT
(d'après le document technique du CFU 2025 - tableau II A.1.1)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	
		Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	/ mandats émis	/mandats émis + RàR
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	457 798,04	319 584,12	112 671,99	69,81%	94,42%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 095 067,94	410 600,62	216 180,24	37,50%	57,24%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 914 964,33	15 265 508,33	2 919 073,37	72,99%	86,95%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	371 690,00	221 750,61	0,00	59,66%	59,66%
sous-total des dépenses d'équipement	22 839 520,31	16 217 443,68	3 247 925,60	71,01%	85,23%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	8 226 926,10	3 099 601,55	2 958 426,10	37,68%	73,64%
remboursement annuel	2 268 500,00	2 266 997,55			
AMI ports	2 958 426,10	0,00	2 958 426,10		
écritures emprunts assortis lignes de trésorerie (D=R)	3 000 000,00	832 604,00			
45 - OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	975 823,70	325 553,11		33,36%	33,36%
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	32 042 270,11	19 642 598,34	6 206 351,70	61,30%	80,67%
040 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	300 000,00	546 602,67		182,20%	182,20%
041 - Opé. À l'intérieur de la section	6 457 725,00	5 366 254,81		83,10%	83,10%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	6 757 725,00	5 912 857,48	0,00	87,50%	87,50%
TOTAL	38 799 995,11	25 555 455,82	6 206 351,70	65,86%	81,86%
				taux de réalisation hors 16449	
				71,38%	88,72%
Pour information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	1 046 919,59				

Les **dépenses d'investissement** 2025 s'élèvent en réalisation à **25 555 455,82 €**, hors restes à réaliser d'un montant de 6 206 351,70€. Le taux de réalisation est de 65,86 %, pour un taux d'engagement de 81,86 %. Hors crédits dédiés aux emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, ces taux de réalisation sont respectivement de 71,38 % et de **88,72 %**.

Chapitres 20, 204, 21 et 23 : Les dépenses d'équipement : 16 217 443,68 €

Le taux de réalisation est de 71,01 % et en intégrant les restes à réaliser, ce taux passe à 85,23 %. Pour rappel, le montant des dépenses d'équipement 2024 était d'un montant de 16 999 K€.

L'année 2025 a vu notamment les projets suivants se réaliser :

- L'aménagement du front de mer (3,6 M€),
- La passerelle du vieux môle (1,7 M€),
- La rénovation énergétique du groupe scolaire du Pouligou (1,9 M€),
- La modernisation d'équipements pour les usagers (les extensions de Gambetta pour 0,7 M€ et de la crèche des Dauphins pour 0,7 M€, les locaux associatifs de Louis Mahé pour 0,4 M€
- Le futur centre technique municipal (1,6 M€) avec le démarrage des travaux,
- Le cœur de ville (0,5 M€),
- Des acquisitions foncières et participation financière pour la production de logements (0,4 M€),
- L'entretien des bâtiments publics (0,6 M€),

- L'entretien de la voirie pour 540 K€, complété par des enfouissements de réseaux (411 K€) ou des opérations spécifiques comme la route de Beauchamps et les avenues du Baulois et de Cavarro (1,2 M€),
- L'acquisition de véhicules utilitaires électriques (120 K€).

Chapitre 16 – Emprunts : 3 099 601,55 €.

Ce chapitre est notamment composé du remboursement annuel du capital de la dette (2,3 M€) et des opérations de remboursements provisoires d'emprunts (832 K€). Ces dernières, qui s'équilibrent en dépenses et en recettes, ont pour objectif de minorer les frais financiers.

Chapitre 45 – Opérations pour compte de tiers : 325 553,11 €.

Ce chapitre retrace les dépenses réalisées pour le compte de la CARENE dans le cadre de conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée (front de mer).

Les dépenses d'ordre d'un montant de **5 912 857,48 €** sont essentiellement composées d'écritures patrimoniales de ré-imputation de comptes qui s'équilibrent en recettes d'investissement.

Au 31 décembre 2025, les autorisations de programmes ont les exécutions suivantes :

Intitulé opération	Montant de l'AP	CP consommés au 31/12/2025
Cœur de ville	8 336 576,00 €	8 050 953,65 €
Front de mer	22 000 000,00 €	20 046 082,25 €
Hippodrome	4 494 816,00 €	78 857,32 €
CTM	8 900 000,00 €	1 938 579,36 €

B. Les recettes d'investissement.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - RECETTES D'INVESTISSEMENT (d'après le document technique du CFU 2025 - tableau II A 1.2)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés		TAUX DE REALISATION	
		Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	/ Titres émis	/ Titres émis + RàR
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 814 969,85	4 742 318,15	77 987,18	98,49%	100,11%
Etat	662 513,25	657 848,82	0,00		
Saint-Nazaire Agglomération	3 556 485,00	3 556 485,00	0,00		
autres	203 455,60	135 468,33	77 987,18		
amendes de police	392 516,00	392 516,00	0,00		
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 451 196,50	832 604,00	451 196,50	24,13%	37,20%
dette nouvelle	3 912 878,67	0,00			
AMl ports	451 196,50	0,00	451 196,50		
écritures emprunts assortis lignes de trésorerie (D=R)	3 000 000,00	832 604,00			
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	0,00	0,00			
204 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	180 000,00	87 202,23			
21 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	120 000,00	135 746,54	0,00		
<i>sous-total des recettes d'équipement</i>	<i>8 566 166,35</i>	<i>5 797 870,92</i>	<i>529 183,68</i>	<i>67,68%</i>	<i>73,86%</i>
10 - DOT., FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	2 635 433,27	2 634 672,65	0,00	99,97%	99,97%
FCTVA	2 505 433,27	2 505 433,27			
Taxe d'aménagement	130 000,00	129 239,38			
1068 - EXCEDENT DE FONCT. CAPITALISES	8 000 000,00	8 000 000,00		100,00%	100,00%
45 - OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	1 339 174,26	688 903,67	0,00	51,44%	51,44%
27 - AUTES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	1 600,71			
024 - PRODUITS DES CESSIONS	600 000,00				
<i>sous-total des recettes financières</i>	<i>12 574 607,53</i>	<i>11 325 177,03</i>	<i>0,00</i>	<i>90,06%</i>	<i>90,06%</i>
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	21 140 773,88	17 123 047,95	529 183,68	81,00%	83,50%
021 - Virement de la section de fonctionnement	9 640 981,27			134,46%	134,46%
040 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	2 607 434,55	3 505 912,91		83,10%	83,10%
041 - Opé. À l'intérieur de la section	6 457 725,00	5 366 254,81		47,43%	47,43%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	18 706 140,82	8 872 167,72	0,00	47,43%	47,43%
TOTAL	39 846 914,70	25 995 215,67	529 183,68	65,24%	66,57%
taux de réalisation hors 021 - Virement de la section de fonctionnement et hors 16449				95,55%	97,49%

En 2025, les **recettes d'investissement** s'élèvent en réalisation à **25 995 215,67 €**, hors restes à réaliser d'un montant de 529 183,68 €. Le taux de réalisation est de 65,24 %, pour un taux d'engagement de **66,57 %**.

Hors effet des opérations de gestion de ligne de trésorerie (D=R) et virement de la section de fonctionnement, le taux de réalisation est de 95,55 %.

Les recettes réelles d'investissement sont notamment composées :

- De l'excédent de fonctionnement 2024 affecté en section d'investissement : 8 M€,
- Du FCTVA pour 2,5 M€,
- De la taxe d'aménagement (129 K€),
- Des amendes de police pour 393 K€,
- Des subventions avec notamment le front de mer (3,3 M€ de Saint-Nazaire Agglomération et 0,5 M€ de l'Etat), les mobilités douces (Saint-Nazaire Agglomération : 246 K€) ou la sécurisation informatique (90 K€) ainsi que des acomptes pour l'extension des Petits Dauphins (106 K€) et de Gambetta (37 K€) et le projet énergétique du Pouligou (70 K€).

Les recettes d'ordre (8 872 167,72 €) comportent notamment les dotations aux amortissements (2 543 K€), les écritures liées aux cessions d'immobilisations ainsi que des écritures patrimoniales (5,4 M€).

IV. Des ratios financiers performants.

Pour mesurer leur situation financière, les collectivités utilisent trois indicateurs :

L'épargne brute : il s'agit de la différence entre les recettes réelles de fonctionnement, hors cessions, et les dépenses réelles de fonctionnement. Cet indicateur retrace la capacité de la collectivité à dégager des ressources sur sa section de fonctionnement.

L'épargne nette : il s'agit de l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Cet indicateur retrace la capacité qu'a la collectivité à dégager des moyens, afin de financer sa section d'investissement.

Encours de la dette / Epargne brute : il s'agit du volume de stock de dette de la commune rapporté au niveau de l'épargne brute. Cet indicateur permet d'apprécier la capacité dont dispose une collectivité pour rembourser sa dette.

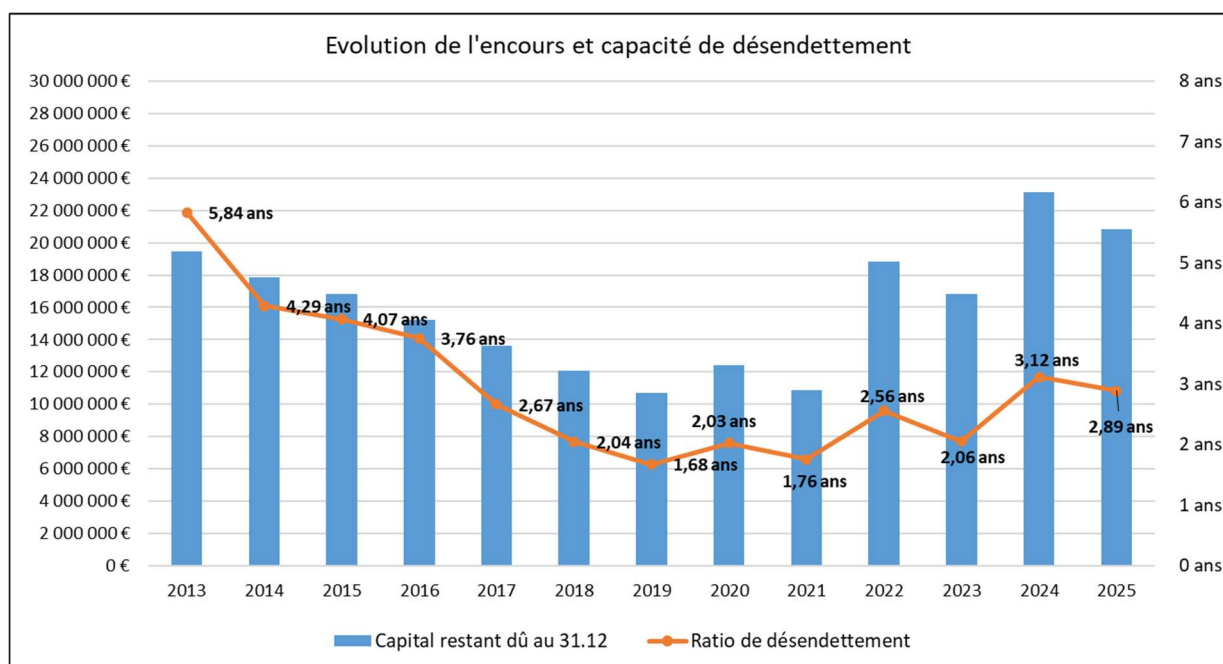
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes de Gestion	20 744 239	21 313 895	21 727 548	21 598 574	22 614 160	22 309 051	22 536 912	21 703 657	22 471 849	24 836 561	31 732 012	27 404 808	28 032 786
Fiscalité	15 836 293	16 779 169	17 327 165	17 858 039	18 769 686	18 805 398	18 884 853	17 932 664	19 313 653	21 789 679	22 878 101	23 487 027	24 136 998
Dotations et participations	3 626 667	3 389 048	3 031 100	2 542 483	2 244 749	2 063 425	1 997 691	2 573 366	1 603 162	1 422 211	1 781 476	1 738 305	1 538 180
Produits des services	789 775	816 685	849 963	829 243	1 122 933	1 097 707	1 122 762	898 962	1 139 569	1 220 535	1 509 871	1 557 449	1 694 704
Autres recettes courantes	325 167	175 996	161 067	153 450	144 950	155 601	171 774	138 985	168 265	191 795	5 233 176	244 137	338 226
Autres recettes	166 337	152 998	358 255	215 358	331 842	186 920	359 833	159 681	247 200	212 342	329 387	377 891	324 678
Dépenses de Gestion	16 663 727	16 515 236	17 036 284	17 067 820	17 106 068	16 040 442	15 839 168	15 332 805	16 041 965	17 291 064	18 456 762	19 630 819	20 361 279
Charges à caractère général	4 132 728	3 901 978	3 885 358	3 956 453	3 716 492	3 408 896	3 420 928	3 089 307	3 292 190	3 768 317	4 155 391	4 282 024	4 520 892
Frais de Personnel	9 294 943	9 563 834	9 742 008	10 023 717	10 138 910	9 822 314	9 951 228	9 994 295	10 108 281	10 698 370	11 149 311	11 871 560	12 084 790
Atténuation de produits	531 027	352 749	325 284	678 298	837 270	584 274	605 326	604 110	578 333	623 914	943 782	1 326 708	1 642 695
Autres charges de gestion courante	2 330 568	2 307 149	2 225 576	1 498 648	1 416 328	1 435 422	1 096 589	994 082	969 206	1 037 493	2 266 998	2 257 839	2 246 126
Charges financières hors intérêt de la dette	54 656	9 725	467 295	- 18 809	- 13 252	- 12 534	- 26 257	- 10 799	- 8 782	39 579	- 1 339	14 326	- 19 038
Charges exceptionnelles	469 794	529 705	539 850	1 003 518	1 160 011	1 000 308	990 087	858 343	1 293 456	1 323 041	14 681	1 251	9 639
Provision	57 000	-	-	75 000					7 000		1 333	75 803	75 000
Epargne de Gestion	4 023 512	4 798 659	4 691 264	4 530 754	5 508 092	6 268 609	6 697 744	6 370 852	6 429 884	7 545 497	13 275 250	7 773 989	7 671 507
Intérêts de la dette	690 720	632 898	562 537	483 513	399 706,23	357 308	320 160	251 071	226 975	196 467	238 000	359 996	452 364
Epargne brute	3 332 792	4 165 762	4 128 727	4 047 241	5 108 385	5 911 301	6 377 584	6 119 782	6 202 909	7 349 030	8 170 884	7 413 993	7 219 143
Capital remboursé	1 967 610	1 586 891	1 619 691	1 621 703	1 586 512	1 527 707	1 388 193	1 392 786	1 508 475	1 550 984	1 998 096	2 219 954	2 266 998
Epargne nette	1 365 182	2 578 870	2 509 037	2 425 538	3 521 874	4 383 594	4 989 391	4 726 996	4 694 434	5 798 046	6 172 789	5 194 039	4 952 145

L'épargne brute de 2024 affiche un excellent niveau avec 7,22 M€, soit un montant proche de de 2024. Cette évolution est notamment à rapprocher du DILICO.

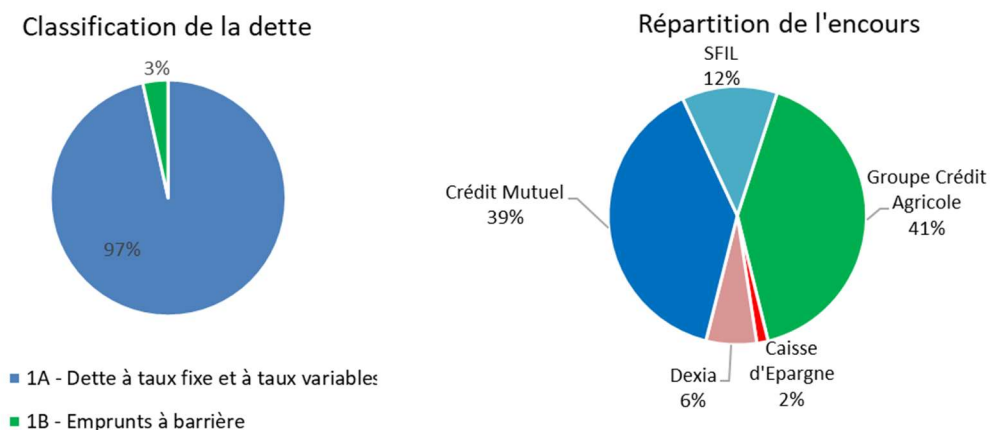
L'épargne nette s'élève à 4,95 M€ et suit l'évolution de l'épargne brute.

Quant à l'encours de dette, il est de 20,84 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de 2,3 M€

Le ratio « Dette / épargne brute » affiche un résultat très confortable de 2,89 ans.



Au 31 décembre 2025, la dette présente les caractéristiques principales suivantes :



L'encours de la dette est donc sain puisqu'il est quasi exclusivement composé de taux fixes et de taux variables (1A). Un emprunt est classé en 1B et compte tenu de ses caractéristiques ne présente pas de risque puisqu'il dispose d'une barrière sur Euribor 12 mois à 5,75 %. Mi-mai 2026, cet index était de 2,86 %. Cet emprunt sera remboursé définitivement en 2030. Le taux d'intérêt moyen de la dette passe de 2,09 % en 2024 à 2 % en 2025.

Quant aux ratios légaux, en retenant la population DGF qui intègre les résidences secondaires et pour prendre en considération l'activité et le surclassement de Pornichet comme station touristique, les données sont les suivantes :

	Pornichet (Population DGF : 19 182)	Moyenne de la strate - 10 à 20 000 habitants
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 085,07	1 363,00
Produit des impositions directes/population	839,07	675,00
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 495,03	1 499,00
Dépenses d'équipement brut/population	851,38	421,00
Encours de dette/population	1 086,40	803,00
DGF/population	28,87	182,00
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	58,06%	54,59%
Dépenses réelles de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	80,48%	96,53%
Taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement)	25,17%	13,81%
Taux d'épargne nette ((épargne brute - rbt annuel capital de la dette) / recettes réelles de fonctionnement)	17,27%	8,21%
Ratio d'endettement (encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement)	72,67%	52,84%
Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute)	2,89	3,83

V. Le budget annexe Quai des Arts

En application de l'instruction budgétaire et comptable M57, le budget annexe retrace l'activité de cet équipement sur une année civile, autrement dit sur deux saisons culturelles.

Outre la partie artistique, ce budget intègre les coûts de gestion du bâtiment (entretien courant et investissement). Comme il s'agit d'un immeuble productif de revenus, l'amortissement doit être pratiqué. Cela représente une charge conséquente sur la section de fonctionnement.

Aussi, ce type de budget présente la particularité de dégager une capacité d'investissement importante, sans affectation immédiate en raison de l'ancienneté du bâti et d'obérer sensiblement l'équilibre de la section de fonctionnement, sous le seul effet du poids des amortissements.

En 2025, le résultat cumulé, fonctionnement et investissement, avant les restes à réaliser, est excédentaire de 306 028,13 € dont un excédent de fonctionnement de 35 903,70 €.

Les recettes tirées de la billetterie et des activités annexes se sont élevées à 229 K€ (219 K€ en 2024).

Les recettes locatives sont en baisse avec 18 K€ (25 K€ en 2024).

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été constatées à hauteur de 744 K€ (671 K€ en 2024). Elles sont composées de la masse salariale (351 K€, soit une hausse de 31 K€) et des charges à caractère général (achats de spectacles, entretien du bâtiment, pour 391 K€).

Quant à la subvention du budget principal, conformément aux crédits ouverts en 2025, elle s'est élevée à 510 K€, soit un montant identique à 2024.

Il est à noter que 57 K€ de dépenses ont été réalisées en investissement (rénovation de la cuisine, mise en conformité SSI, notamment).

VI. Consolidation du budget principal et du budget annexe.

	BUDGET PRINCIPAL	QUAI DES ARTS	TOTAL
I - FONCTIONNEMENT (1+2)	10 092 746,81	35 903,70	10 128 650,51
1 - Résultat de l'exercice	4 705 919,52	-52 582,76	4 653 336,76
2 - Résultat reporté	5 386 827,29	88 486,46	5 475 313,75
II - INVESTISSEMENT (1+2)	-607 159,74	270 124,43	-337 035,31
1 - Résultat de l'exercice	439 759,85	92 729,94	532 489,79
2 - Résultat reporté	-1 046 919,59	177 394,49	-869 525,10
III - RESULTAT GLOBAL	9 485 587,07	306 028,13	9 791 615,20
<i>pour rappel 2024</i>	12 339 907,70	265 880,95	12 605 788,65
IV - REPORTS (solde : recettes - dépenses)	-5 677 168,02	-53 201,03	-5 730 369,05
1 - Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
2 - Investissement	-5 677 168,02	-53 201,03	-5 730 369,05
V - RESULTAT NET DE CLOTURE	3 808 419,05	252 827,10	4 061 246,15
<i>pour rappel 2024</i>	5 555 596,87	221 650,92	5 777 247,79

Ce dernier tableau offre une vision consolidée de la formation du résultat de clôture du budget de la commune. Ainsi, globalement, en ajoutant le résultat net de clôture du budget annexe, « Quai des Arts » le résultat cumulé 2025 est de 4 061 246,15 €.